

# Est-il éthique de tout breveter? Une rencontre relance le débat

## RÉFLEXION

Organisé par l'unité d'éthique d'entreprise de la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), un prochain colloque rassemblera philosophes et spécialistes autour de la protection des inventions.  
**EMMANUEL BARRAUD**

**F**aut-il que l'Etat protège l'inventeur d'un médicament, quitte à ce que cela en freine le développement? La question est d'une brûlante actualité à l'heure où les biotechnologies rendent de plus en plus fragile la frontière entre invention et découverte, entre ce qui peut être protégé par un brevet et ce qui n'est que la mise en évidence d'un mécanisme naturel.

S'ajoute à cela un grand manque de connaissance des démarches à suivre, parmi les chercheurs-inventeurs-entrepreneurs dont regorgent nos universités.

A la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), on a décidé de prendre le taureau par les cornes. L'unité «recherche et conseil en éthique d'entreprise et en comportement organisationnel» (e<sup>2</sup>co) de l'école a donc mis sur pied, pour le 14 janvier, un colloque destiné à mettre en lumière les problèmes qui se posent et des premiers éléments de réponse. «Notre école se situant à l'interface de la recherche et du monde de l'entreprise, il est important que ses étudiants puissent être au clair sur la question des bre-

verts», explique Céline Ehrwein Nihan, organisatrice de la rencontre.

### Elaboration «propre»?

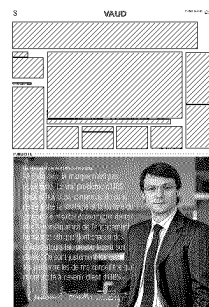
«Il est déjà important de rappeler ce qui peut être brevetable», souligne Charles Joye, avocat lausannois spécialiste de la question, qui ouvrira le colloque. Et de rappeler les critères de nouveauté, l'application industrielle possible et de «non-évidence» d'un procédé pour qu'il puisse être breveté. «Certains aspects font toutefois débat, poursuit-il. Notamment celui de savoir s'il faut tenir compte des démarches qui ont rendu possible l'invention, et refuser ou non la caution de l'Etat si celles-ci ont nécessité des actes contraires aux bonnes mœurs ou à l'ordre public.» Comme dans ces cas, avérés, ou des étrangers avaient servi de «cobayes» pour des médicaments testés en Suisse... Bref, «de la part de l'Etat, breveter un processus n'est pas une opération neutre», conclut-il.

Au vu des conséquences sociales et économiques colossales qui peuvent résulter de l'attribution ou non d'un brevet, il importe que la législation en vigueur colle parfaitement à la réalité du monde des inventeurs. Or, on le sait, l'appareil législatif évolue moins vite que la recherche scientifique. «Et puis est-il juste qu'un inventeur gagne le droit de spéculer sur un produit qui influencera la santé de toute une population, ou l'environnement?» in-

terroge Céline Ehrwein Nihan.

Sept interventions, autant de minidébats, puis une table ronde animée par notre confrère Emmanuel Gripon (RSR) apporteront à Yverdon sinon des réponses du moins des pistes de réflexion cruciales à la fois pour l'économie et pour la recherche scientifique dans notre pays. ■

Journée de réflexion éthique  
 «Nouvelles technologies et brevets d'invention»,  
 mercredi 14 janvier 2009,  
 HEIG-VD, Yverdon. Inscriptions  
 et détails sur [www.heig-vd.ch](http://www.heig-vd.ch).





**BIOTECH** La question de la pertinence de la privatisation de la nature se pose avec acuité, surtout dans les sciences du vivant; une nature dont la science nous rend, selon Descartes, «maîtres et possesseurs».

## Gros plan sur les brevets à Yverdon-les-Bains

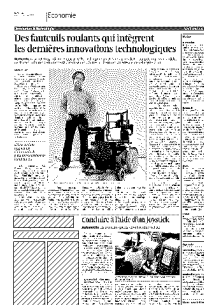
**Colloque** Les chercheurs et les entrepreneurs ont des responsabilités en matière d'invention

«La pratique statuée jusqu'ici en matière de brevets peut-elle toujours fonctionner de la même manière avec les nouvelles technologies?» s'interroge Céline Ehrwin Nihan, éthicienne et collaboratrice scientifique à l'Unité e2co (Ethique d'entreprise et comportement organisationnel) de la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (Heig-vd). «La loi a été modifiée afin de tenir compte de la situation créée par les nouvelles technologies, et plus particulièrement par les biotechnologies», souligne l'organisatrice d'une journée de colloque qui aura lieu demain à Yverdon-les-Bains avec pour thème «Nouvelles technologies et brevets d'invention: quelles responsabilités pour les inventeurs et les entrepreneurs».

Une première partie relativement technique présentera les démarches et enjeux du brevetage. Puis des représentants d'une PME (Boris Correa, directeur général de Granit Technologies) et d'une mul-

tinationale (Eric Notegen, responsable des brevets chez Hoffmann-La Roche) donneront leur point de vue. «Trouver le moment adéquat pour la publication est un challenge aussi important que l'invention elle-même, note Boris Correa. L'impatience de certains acteurs qui désirent rentabiliser l'investissement avant même que le résultat soit fiable est un piège difficile à éviter ou pour le moins une situation fortement agaçante.»

Les brevets soulèvent des enjeux sociaux, économiques, éthiques et environnementaux considérables. D'un côté, ils assurent la protection des inventions et octroient à leurs détenteurs la possibilité de fixer les conditions de commercialisation de leur invention. Ils permettent en outre aux investisseurs de récupérer tout ou partie des fonds engagés dans la recherche. Mais les brevets sont aussi souvent contestés. Ils peuvent constituer des freins à la recherche. **G. B.**



# Brevets et enjeux éthiques

## HAUTE ÉCOLE DU CANTON DE VAUD

Journée de débat et de réflexion sur un thème d'actualité le 14 janvier prochain à Yverdon.

► Le 14 janvier prochain, l'unité Ethique d'entreprise et du comportement organisationnel (e2co) de la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud organise à Yverdon-les-Bains une journée de débat et de réflexion sur la responsabilité des différents acteurs dans le développement et la mise sur le marché de nouveaux produits. Une occasion unique pour s'interroger avec des spécialistes de la question sur les enjeux éthiques posés par les brevets d'invention.

### Enjeux sociaux considérables

Les brevets, et en particulier les brevets liés au développement des nouvelles technologies (génie génétique, nanotechnologies, technologies de l'information, etc.), jouent un rôle central dans la recherche et l'économie actuelles. Leur utilisation suscite à la fois enthousiasme et réprobation.

De fait, les brevets soulèvent des enjeux sociaux, économiques, éthiques et environnementaux considérables. D'un côté, ils assurent la protection des inventions et octroient à leurs détenteurs ou détentrices la possibilité de fixer les conditions de reproduction et de commercialisation de leur invention. Ils permettent en outre aux investisseurs de récupérer tout ou partie des fonds engagés dans la recherche. Mais les brevets sont aussi souvent

contestés: freins au développement, monopolisation des ressources, (bio-)piraterie sont quelques-uns des maux qui leur sont attribués.

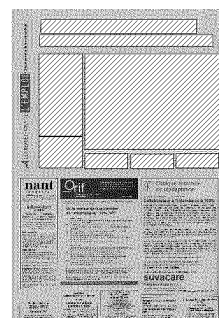
### Des avis de spécialistes

L'Unité e2co a invité des représentants du domaine académique (éthicien, juriste), de l'économie (PME et multinationale) et de la société civile (ONG) à venir présenter leur point de vue sur ces questions le 14 janvier prochain à la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud à Yverdon-les-Bains. Un journaliste de la Radio suisse romande, Emmanuel Gripon, animera les échanges avec le public, ainsi que la table ronde qui aura lieu en fin de journée.

### Une rencontre ouverte à tous

La manifestation est ouverte à toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin à la problématique des brevets. Elle devrait cependant retenir plus particulièrement l'attention des inventeurs, des ingénieurs, des responsables d'entreprise, ainsi que des étudiants et professeurs des hautes écoles d'ingénierie et de gestion.

Informations et inscriptions,  
[www.e2co.ch](http://www.e2co.ch) rubrique events  
 ou [celine.ehrwein@heig-vd.ch](mailto:celine.ehrwein@heig-vd.ch)

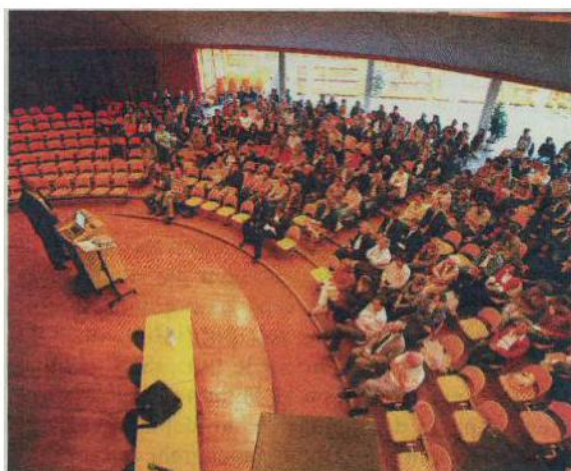




Les brevets du domaine des médicaments posent de nombreux problèmes éthiques. La rencontre du 14 janvier à Yverdon tentera d'y apporter quelques solutions. *Le nouvelliste*

Un colloque organisé par l'Unité éthique d'entreprise et du comportement

## Brevets d'invention en débat à la Heig-VD



La problématique des brevets d'invention sera évoquée par des spécialistes, puis débattue au cours d'une table ronde.

Antille/a

**L**es brevets, et en particulier les brevets liés au développement des nouvelles technologies (génie génétique, nanotechnologies, technologies de l'information, etc.), jouent un rôle central dans la recherche et l'économie actuelles. Leur utilisation suscite à la fois enthousiasme et réprobation.

De fait, les brevets soulèvent des enjeux sociaux, économiques, éthiques et environnementaux considérables. D'un côté, ils assurent la protection des inventions et octroient à leurs détenteurs ou détentrices la possibilité de fixer les conditions de reproduction et de commercialisation de leur invention. Ils permettent en outre aux investisseurs de récupérer tout ou partie des fonds engagés dans la recher-

che. Mais les brevets sont aussi souvent contestés: freins au développement, monopolisation des ressources, (bio-)piraterie sont quelques-uns des maux qui leur sont attribués.

L'Unité e2co a invité des représentants du domaine académique (éthicien; juriste), de l'économie (PME et multinationale) et de la société civile (ONG) à venir présenter leur point de vue sur ces questions le 14 janvier prochain à la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud à Yverdon-les-Bains. Un journaliste de la Radio Suisse Romande, Emmanuel Gripon, animera les échanges avec le public, ainsi que la table-ronde qui aura lieu en fin de journée.

### Ouvert à toute personne intéressée

La manifestation est ouverte à toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin à la problématique des brevets. Elle devrait cependant retenir plus particulièrement l'attention des inventeurs, des ingénieurs, des responsables d'entreprise, ainsi que des étudiant-e-s et professeur-e-s des Hautes Ecoles d'Ingénierie et de Gestion. **COM./RÉD. ■**

Informations et inscriptions : [www.e2co.rubrique.events](http://www.e2co.rubrique.events) ou [celine.ehrwein@heig-vd.ch](mailto:celine.ehrwein@heig-vd.ch)

